



## 🍷 Tour de France des Handicaps invisibles Le FIPHFP fait étape près d'Orléans le 26 septembre, de 14 à 18 heures, sur la thématique des handicaps visuels et plus particulièrement du kératocône

**Le 26 septembre prochain, le FIPHFP organise une étape de son Tour de France des handicaps invisibles dans la région Centre Val de Loire, à Chilleurs-aux-Bois, autour des sujets du handicap visuel, avec un focus particulier sur le kératocône.**

En France, 1,7 million de personnes soit environ 3 % de la population, sont aveugles ou malvoyants. Le FIPHFP a souhaité faire un focus sur les déficits visuels sachant que 50% des personnes déficientes visuelles sont au chômage.

Certains de ces handicaps sont dégénératifs, comme le Kératocône, qui provoque une déformation progressive de la cornée et une baisse de la vision au fil du temps mais ne conduit pas à la cécité. Ainsi, parmi les différents cas de malvoyances, le kératocône fait partie des handicaps qui, bien pris en charge, peuvent évoluer moins rapidement, voire être stoppés par des traitements adaptés.

Diverses solutions permettent ainsi de compenser la baisse de la vision et d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de Kératocône. En connaissant les modalités de suivi, en anticipant l'évolution de la maladie, en préparant leur entourage, les personnes atteintes de ce handicap peuvent en anticiper les conséquences et organiser leur travail en s'adaptant aux contraintes de la maladie pour s'assurer de leur maintien dans l'emploi.

En parallèle, la bonne (ré)intégration dans l'emploi de ces personnes dépend avant tout de la préparation de l'employeur. La compréhension et la bonne appréhension des conséquences du handicap ainsi que l'ajustement de l'environnement et des modes de travail au fur et à mesure de l'évolution de la maladie, permettent à chacun, encadrant professionnel et salarié, de s'adapter à la situation et d'assurer une continuité dans l'emploi et la performance de l'agent.

À l'occasion de cette étape du Tour de France des Handicaps Invisibles, qui se tiendra au château de Chamerolles près d'Orléans, le FIPHFP consacrera son programme au handicap visuel illustré, plus particulièrement, par le kératocône. Bruno Gendron de la Fédération des aveugles et amblyopes de France et Sophie Rossignol de l'Association française du kératocône, deux spécialistes de ces thématiques, interviendront sur ces sujets avant de laisser la place au témoignage d'un agent en situation de handicap visuel et à son encadrement professionnel.



A travers ces échanges et d'autres interventions sur l'accessibilité numérique notamment, le Handi-Pacte Centre-Val-de-Loire propose d'en apprendre plus sur ces maladies ou handicaps et leurs conséquences, et d'en comprendre les impacts en situation de travail. Cet après-midi permettra de se questionner sur le maintien dans l'emploi des personnes atteintes de cécité mais aussi de malvoyance et des moyens à leur disposition – outils, aménagements - qui permettent d'en compenser les effets. Les échanges pourront être approfondis lors d'un moment convivial prévu à l'issue de la journée.

### A propos du Tour de France

Afin de sensibiliser les acteurs publics à l'emploi de personnes en situation de handicap invisible et d'améliorer la prise en compte de ces pathologies complexes, le FIPHFP organise, sur 2023 et 2024, un Tour de France des Handicaps invisibles. Dans chacune des régions de France, ce Tour de France propose une demi-journée de tables rondes, de témoignages et d'échanges adaptés à chaque territoire.

Chaque étape sera l'occasion de faire un focus sur une typologie de handicap invisible avec l'intervention d'un grand témoin.

Les handicaps invisibles sont particulièrement complexes et multiples dans leurs formes et dans les situations qu'ils recouvrent. Chaque pathologie possède des impacts différents sur la vie professionnelle et nécessite, par conséquent, des modalités d'accompagnement spécifiques.

Pour améliorer la prise en compte de ces pathologies, le FIPHFP, en partenariat avec ACTEURS PUBLICS, entend mobiliser les employeurs publics et leurs partenaires pour un meilleur accompagnement de la diversité de ces situations.

Ce Tour de France doit permettre au FIPHFP d'attirer l'attention sur un sujet parfois méconnu des acteurs publics. Nous nous déplacerons dans chaque région pour porter ce thème qui nous tient à cœur ; nous serons présents pour aider les employeurs à en connaître les enjeux, à engager des démarches proactives et améliorer la prise en compte de ces handicaps. Nous nous mobiliserons pour les aider à déployer une approche individualisée d'insertion et de maintien des personnes souffrants de tels troubles, encore beaucoup trop souvent mésestimés. Marine Neuville, directrice du FIPHFP

### Rappel des dates et thématiques du Tour de France des Handicaps invisibles

#### 2023

- [Mardi 26 septembre 2023 en Centre Val de Loire](#) – Déficits visuels
- [Jeudi 19 octobre 2023 dans les Hauts-de-France](#) – Cancers
- [Mercredi 6 décembre 2023 en Occitanie](#) – Les troubles cognitifs



## 2024

- [Mardi 16 janvier 2024 en Guadeloupe](#) – Drépanocytose
- [Mercredi 17 janvier 2024 en Martinique](#) – Diabète
- [Mardi 23 janvier 2024 en Guyane](#) – TMS
- [Jeudi 25 janvier 2024 en Ile-de-France](#) – Handicap psychique, troubles cognitifs et troubles du spectre de l'autisme
- [Jeudi 14 mars 2024 en Pays-de-la-Loire](#)
- [Jeudi 16 mai 2024 en Grand Est](#)
- [Jeudi 11 juillet 2024 en Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Jeudi 26 septembre 2024 à la Réunion](#) – Diabète
- [Mardi 1er octobre 2024 à Mayotte](#) – Diabète
- [Jeudi 17 octobre 2024 en Bretagne](#) – DYS et Épilepsie
- [Jeudi 5 décembre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté](#)

### **Le FIPHFP, au service des employeurs publics**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / @fiphfp

### **Contacts Presse**

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – [fauverny@image7.fr](mailto:fauverny@image7.fr)

Charlotte Le Barbier – 06 78 37 27 60 – [clebarbier@image7.fr](mailto:clebarbier@image7.fr)